



✉ 3, Place Saint Pierre - 33480 AVENSAN

Avensan, le 12 décembre 2022

ATTESTATION

Je soussigné, Patrick BAUDIN, Maire de la Commune d'Avensan, atteste que l'arrêté accordant le PA 03302222S0002 accordé le 1^{er} septembre 2022 au nom de SEVERINI PATRIMOINE n'a fait l'objet d'aucun recours ni de retrait.

Le précédent arrêté a fait l'objet d'un envoi auprès de la préfecture le 1^{er} septembre 2022.

La commune d'Avensan renonce à son droit de préemption.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

 Le Maire
Patrick BAUDIN



☎ 05 56 58 17 07

Télécopie 05 57 88 61 88

Email : mairie.avensan@mairie-avensan.fr

Site : <http://www.mairie-avensan.fr>



ATTESTATION

Je soussigné, Laurent PASCUAL, Maire de la Commune d'Avensan, atteste que l'arrêté accordant le PA 03302222S0002M01 accordé le 24 mars 2023, au nom de SEVERINI PATRIMOINE n'a fait l'objet d'aucun recours ni de retrait.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le 12 septembre 2024

Le Maire,
Laurent PASCUAL

